

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 26 septembre 2011**

CP 11/09-06

*L'an deux mil onze, le 26 septembre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Premier Vice-Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Étaient présents : MM. Cambon, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou ;*

*Excusés ayant donné procuration de vote : MM. Baylet et Quéreilhac.*

**LOCATION DE VEHICULES TERRESTRES À MOTEUR ET DE  
MACHINES D'USAGE SPÉCIFIQUE  
DEVOLUTION DES MARCHES**

---

Dans le cadre de l'entretien des routes départementales, des consultations ont été lancées auprès des entreprises en vue de conclure des marchés de location de véhicules terrestres à moteur et de machines d'usage spécifique.

Les caractéristiques principales de la consultation sont les suivantes :

- Procédure : appel d'offres ouvert européen
- Marchés à bons de commandes et à lots
- Marchés sans montant minimum ni maximum
- Validité : 1 an (à compter de la date de notification ; possibilité de 3 reconductions)

La Commission d'appel d'offres, réunie le 29 août 2011, a examiné les offres déposées dans les formes et délais requis.

Les prix proposés figurent dans le procès-verbal présenté.

La Commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer les marchés tels que présentés aux fournisseurs proposant la meilleure offre, selon le critère d'attribution : prix de location.

En conséquence, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

## **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 29 août 2011,

Après en avoir délibéré,

### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les marchés à intervenir avec les fournisseurs suivants pour la location de véhicules terrestres à moteur et de machines d'usage spécifique :

Lot 1 - LAUZERTE  
Attributaire : Société LOXAM (82)

Lot 2 - CASTELSARRASIN  
Attributaire : Société LOXAM (82)

Lot 3 – MONTAUBAN  
Attributaire : Société LOXAM (82)

Lot 4 - SAINT ANTONIN NOBLE VAL  
Attributaire : Société LOXAM (82)

Lot 5 - VALENCE D'AGEN  
Attributaire : Société LOXAM (82)

Lot 6 - VERDUN SUR GARONNE  
Attributaire : Société LOXAM (82)

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département toutes les pièces afférentes et les bordereaux supplémentaires de prix éventuels.

Pour l'adoption.... : 11 voix

Avis contraire..... : néant

Abstention ..... : 1

Adopté.

Le Président,